

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailes-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20160307_10

Séance du 7 mars 2016

Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 21
- Présents : 14
- Votants : 15

Date de la convocation :
27 février 2016

Date d'affichage :
14 mars 2016

L'an deux mil seize, le sept mars à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Stéphane BERQUAND, Jérôme BORNE, Michaël FUMEY, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Henri RATTE, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Anne-Marie MIVELLE (procuration à Claudine QUATREPOINT), Jean-Marie GIROD, Nelly GIROD, Nicolas GRIFFOND, Jean-Yves QUETY.

Absents excusés : Anouck FRANÇOIS, Denis VERNEREY.

Mme Pascale DUSSOUILLEZ a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Droit de préférence sur la parcelle YA 4 (Mignovillard)

Une vente de la parcelle YA 4 [Mignovillard] (3 ha 31 a 60 ca) intervient pour un montant de 66 000 €. La Commune, en tant que propriétaire riverain, dispose d'un droit de préférence pour l'achat.

Considérant l'avis défavorable de la commission, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas exercer ce droit de préférence dans la mesure où la parcelle ne présente pas d'intérêt particulier pour la Commune.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,


Florent SERRETTE